

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

RECTIFICATIF N° 83/128/MTPS.DGTFP/DFP/10

au décret n° 81/477 du 24 Juillet 1981 portant reclassement et nomination de certains Agents des Postes et Télécommunications, en ce qui concerne Monsieur MINOUKA Joseph;/-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT./-

AU LIEU DE :

6/ISAS :

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 59/11 du 24 Janvier 1959 susvisé, Messieurs MINOUKA Joseph Stanislas et NDIRA Alphonse, respectivement Inspecteurs des IEM de 3° et 5° échelons des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des services Techniques (PTT), en service à Brazzaville, titulaires du Diplôme d'Inspecteur Principal des Postes et Télécommunications délivré par la Direction Générale des Télécommunications (France) sont reclassés à la catégorie A, hiérarchie I et nommés Inspecteurs Principaux des Postes et Télécommunications comme suit :

O.N.P.T.

AU 2° échelon, indice 890 (Branche Administrative) Acc = Néant  
- MINOUKA Joseph Stanislas, Inspecteur des IEM de 3° échelon, indice 860

CE/MININFO/PT

L I R E :

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n° 59/11 du 24 Janvier 1959 susvisé, Messieurs MINOUKA Joseph Stanislas et NDIRA Alphonse, respectivement Inspecteurs des IEM de 3° et 5° échelons des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Techniques (PTT), en service à Brazzaville, titulaires du Diplôme d'Inspecteur Principal des Postes et Télécommunications délivré par la Direction Générale des Télécommunications (France) sont reclassés à la catégorie A, hiérarchie I et nommés Inspecteurs Principaux des Postes et Télécommunications comme suit :

a) Inspecteur Principal (Branche Technique)  
Au 1° échelon, indice 940 Acc = Néant.

- MINOUKA Joseph Stanislas Inspecteur des IEM de 3° échelon, indice 860

LE RESTE SANS CHANGEMENT./-  
Brazzaville, le 9 Février 1983

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement ;

Le Ministre de l'Information et  
des Postes et Télécommunications

Commandant Florent NTSIBA  
Ministre du Travail et de  
Prevoyance Sociale

Colonel [Signature] GOMA  
Le Ministre des Finances

Bernard COMBO MATSIBA

Itini Ossetoumba LEKOUNDZOU

AMPLIATIONS

JOREC : 1  
DGTFP/DFP : 1  
DCR : 1

OF PO TE : 36  
VER MININFO/PT : 35  
DOSSIERS : 35  
SICEM/EC : 35